

Petit courrier de nos lectrices

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 592

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit Courrier de nos Lectrices

S. B. à Adolphe. — Je viens de lire une nouvelle étonnante et voudrais avoir votre opinion sur cette initiative du Dr. Bettex, de la Tour-de-Peilz, qui proposera à l'Assemblée de l'Alliance suisse des Samaritains, à Bellinzona, l'institution du service féminin obligatoire. Je sais bien que nous vivons depuis fort longtemps, depuis avant la guerre même, en pleine illégalité, mais tout de même, un service féminin obligatoire est incompatible avec les articles 18 et 19 de la Constitution fédérale. C'est bien pour cela que ni le Conseil fédéral ni le commandement de l'Armée n'ont décréto l'obligation du service complémentaire féminin. Ils ont craint un recours de droit public, que certainement aurait fait telle ou telle personnalité féminine. Il va sans dire que le patriotisme des femmes suisses ne saurait être mis en doute, qu'une protestation n'émanerait nullement de mauvaises patriotes, mais, il y a la loi; il y a aussi l'impossibilité pratique de mobiliser toute la nation. Croyez-vous, cher Adolphe, qu'on pourrait faire savoir cela au Dr. Bettex afin de ne pas faire perdre un temps précieux aux Samaritains ?

Jacqueline répond à une célibataire (No 591). — Ce qui me frappe après avoir lu vos considérations sur la proportion beaucoup plus grande de

femmes que d'hommes qui désirent se marier, c'est l'injustice de mesures fiscales, comme celles prises dans le Tessin, si je ne me trompe ? où l'on veut faire payer aux célibataires un impôt plus lourd qu'aux gens mariés !... Car, de toute évidence, il y a un grand nombre de femmes qui sont restées célibataires parce qu'elles n'ont pu faire autrement : est-il équitable alors de les en punir en les imposant plus fortement ? elles qui n'en peuvent mais de leur état-civil !...

Henriette à la même. — Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur les listes publiées par le Messager social romand de personnes désirant sincèrement et sérieusement se marier, et qui cherchent à trouver par ce moyen-là la personne qu'elles n'ont pas l'occasion de rencontrer autrement. Je crois comme vous que l'élément économique joue ici aussi un rôle important : sur une cinquantaine de ces demandes émanant de femmes, il en est tout juste 10 qui annoncent moins de trente ans, dont 4 seulement ont moins de vingt-cinq ans. Cela me paraît assez significatif : nombre de femmes inquiètes de l'avenir, lassées d'avoir lutté, souvent depuis bien des années, pour gagner leur pain, espèrent trouver dans le mariage un havre de paix et de sécurité, ce qui est fort compréhensible. Mais le trouveront-elles ainsi ? je ne puis m'empêcher d'être un peu inquiète quant à la réponse...

actuelle partout en Suisse, de l'intensification des cultures. Celle-ci se présente dans un canton essentiellement alpestre comme les Grisons sous un jour spécial, mais il y a longtemps que l'on cultive là-bas le lin et le chanvre et que les beaux costumes nationaux des paysans sont confectionnés avec la laine tissée des troupeaux de moutons du Val Bregaglia. La soirée fut consacrée à une conférence et à un film contre l'initiative Reval, alors que pour la seconde journée, l'on avait eu la bonne idée de grouper des Assemblées générales de différentes organisations, profitant ainsi de cette rencontre au chef-lieu. Les maîtresses de travaux manuels d'une part, l'Association des paysannes grisonnes de l'autre, la Frauenzentrale grisonne, qui compte actuellement 17 Sociétés affiliées totalisant cinq mille membres, — toutes purent ainsi régler les affaires et préoccupations qui leur sont propres, emportant toutes le sentiment réconfortant du désir commun de travailler pour le bien général du pays.

Librement traduit et abrégé d'après le Schw. Frauenblatt.

JEAN DUVOISIN
BIJOUX D'ART
CRÉATIONS ET
TRANSFORMATIONS
18, PASSAGE DU TERRAILLET

VOUS LIREZ
50 nouveautés
pour Fr. 10.—
avec notre
abonnement valable 2 ans
PRIOR
CORRATERIE, 9 CITÉ, 18

égard, et que là est la cause d'une défaite, que n'enregistrerai jamais une femme française. On voit par là combien est trop uniquement unilatérale cette conception du rôle et de la mentalité de la femme... mais la place nous est trop mesurée pour que nous puissions continuer à discuter ici avec arguments à l'appui. Lectrices, lisez plutôt vous-mêmes ce petit volume, et dites-nous ensuite ce que vous en pensez: il en vaut certainement la peine.

M. F.
Emile GÉTAZ : La Confrérie des Vignerons et la Fête des Vignerons. Leurs origines, leur histoire, 1 volume illustré. Ed. Klausfeld, Vevey, 1941.

Tous ceux qui ont eu le privilège, au cours des années passées, d'assister au spectacle à la fois grandiose et caractéristique qu'est la « Fête des Vignerons », comme ceux auxquels l'occasion a manqué de jouir de cette manifestation unique, et qui ne peuvent que le regretter en se demandant quand les circonstances leur permettront de le voir au moins une fois encore ? — tous ceux-ci prendront grand plaisir à cette plaquette. Des notices de MM. Eugène Couvreur (la musique des Fêtes), Ad. Burnat (les décors et les costumes), et H. Laeser (La fête vue du dehors) complètent le texte documenté et évocateur de M. Gétaz. Et l'on goûtera tout particulièrement les charmantes vignettes, et les planches dont plusieurs appartiennent à la collection précieuse du Messager boîteux. **M. F.**

Tir au petit calibre.

La Société féminine lausannoise de tir au petit calibre, fondée en 1938 pour développer le goût du tir chez les femmes, pour les initier au maniement des armes, et les perfectionner dans l'art du tir, a tenu son assemblée générale annuelle le 19 avril, sous la présidence de Mme Lilette Rochat. Cette société compte 37 membres; elle a brûlé en 1940 6550 cartouches au cours de nombreux exercices, sous la haute direction de M. Collet, moniteur; elle a participé à deux concours et à la journée cantonale de tir au petit calibre à Prilly. Mme Martignier s'est distinguée au cours de l'année, a obtenu plusieurs distinctions et a gagné la coupe offerte par M. Blanc-Morel (Lausanne), président de la société vaudoise de tir au petit calibre, qui témoigne d'une grande bienveillance envers sa section féminine. Les comptes accusent un boni de fr. 110.—, la cotisation annuelle étant de 4 fr. 50. Le comité, composé de Mmes Lilette Rochat, présidente, G. Meylan-Pilet, secrétaire, et Mme Chevalley, trésorière, a été réélu pour une année.

Mme Rochat a donné ensuite connaissance du plan de tir pour 1941; le tir de clôture est fixé au 5 octobre. La Société cantonale a créé un concours couché à l'intention de la section féminine, qui ne peut tirer à genou. La journée cantonale se fera à Cossonay. On prévoit en outre une compétition avec les tireuses de Genève ou d'Yver-

BONNETERIE DURUZ
PLACE DES EAUX-VIVES, 5
LAINES DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Maison de confiance. Prix raisonnables.

TAILLEUR POUR DAMES ET MESSIEURS
F.-X. THALMEYR
3 Diplômes de Paris
Travail soigné
Cours de Rive, 17 GENEVE
Téléphone 4.46.28

CORSET DUCHESSE
Louise PILEUR
Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96
Corsets - Ceintures Soutien - Gorge
Sur mesure et confectionnés

MODES
ANGELINE BASILE
11, rue Lévrier — Genève
Téléphone 2.37.01

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51
Explications gratuites de Mme V. Renaud

don. La section a accepté d'organiser et d'animer un stand de tir les 14 et 15 juin à l'Abbaye de l'Arc, à l'occasion de la vente de la Pouponnière. **S. B.**

Double anniversaire.

L'on s'écrasait l'autre samedi dans le local fleuri comme une serre de l'Union des Femmes de Genève: quel membre assidu de cette Société n'aurait pas tenu en effet à manifester par sa présence toute sa reconnaissance et son amitié à Mme Joss, l'incomparable gérante, qui, depuis vingt ans exactement, est toujours sur la brèche, active, entendue, complaisante, prête à répondre à toutes les questions, à rendre tous les services, n'oubliant rien, sachant tout, courant du téléphone à la bibliothèque, transformant le local en un tour de main d'un confortable salon de club en une salle de conférence, et capable, ô vertu suprême ! d'accueillir avec la sourire toutes les visiteuses qui, un jour de pluie ou de neige, circulent en bottes boueuses sur des parquets fraîchement cirés !...

C'est pourquoi chacune avait tenu à signer l'albun joliment illustré qui lui fut remis en souvenir, accompagné de mystérieux paquets blancs, dont le contenu répondait à des désirs depuis longtemps caressés. Autour des tables fleuries où scintillaient les vingt bougies de deux gigantesques gâteaux des Rois, Mmes Trembley et Naville et Mme Chapuisat dirent à Mme Joss leur gratitude et leurs souhaits pour vingt années encore de féconde activité. L'Association pour le Suffrage, depuis trente ans sous-locaire de l'Union des Femmes, tint à manifester tangiblement à la jubilaire, elle aussi, sa reconnaissance pour l'accueil qu'elle réserve toujours à toutes les séances suffragistes.

Puis, comme l'on célébrait aussi ce jour-là le trentenaire de ce local, vrai centre de la vie féminine à Genève, le seul membre du Comité actuel qui ait connu l'Union sous un autre toit, Mme Gourd, égrena tout un chapelet de souvenirs que l'auditoire parut goûter infiniment, et qui donna un avant-goût du jubilé des cinquante ans de l'Union, qui se célébrera l'automne prochain par diverses manifestations que nous annoncerons en temps voulu. **E. Gd.**

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

M^{me} Massy, 21, rue Pierre-Fatio, cherche un linoléum de 2 m. x 2 m. 50.

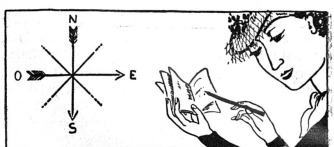
Qui donnerait une chaise longue au Service Social Volontaire ? 3, rue Général-Dufour, le matin, sauf le samedi, de 9 à 11 heures.

OLGA ROSSIER
ex-directrice de la reine-berthe
couture
lingerie
tricotage
Tél. 5.41.63
4, rue de Rive, 1^{er} étage, Genève

ÉCOLE MÉNAGÈRE & RURALE
„CLOS DU MOULIN“
CHILLON-MONTREUX
Enseignement des langues, du ménage, de la culture maraîchère et des travaux de la ferme. Section spéciale pour jeunes filles délicates, non malades.
Conditions avantageuses. Demander le prospectus

Traitement spécial pour : **Ongles incarnés**
Oeil de perdrix
Massage du pied

Madame KISSILEVSKA
Docteur en Sciences
PÉDICURE
6, rue de Rive - Tél. 4.79.05



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 18 mai:

GENÈVE: Les cinq minutes de la solidarité, causerie par Radio, de 18 h. 45 à 18 h. 50 : La Croix-Rouge Internationale, par le Dr. A. Cramer.

1d. id.: Ligue suisse de femmes abstinentes, Maison de Paroisse des Eaux-Vives, de 10 à 17 h. 30 : Assemblée romande (voir détails de l'ordre du jour dans le précédent No du Mouvement).

Mercredi 21 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Samedi 24 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé. — 17 h.: Assemblée générale annuelle. Rapports divers.

Mercredi 28 mai:

GENÈVE: Centre de liaison des Sociétés féminines de Genève, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: Assemblée de délégués. A l'ordre du jour: Elections du Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — La campagne de conférences de moralité publique en Suisse allemande: M^{lle} le Dr. Girod. — Divers.

Samedi 31 mai:

LAUSANNE: L'éducation par la mère, cycle de causeries radiophoniques organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, de 18 h. 05 à 18 h. 15: Climat familial, par M^{me} Dora Bourquin (Genève).

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Avec les
Abonnements de vacances
vous pouvez voyager avec
50 % de rabais !
Adressez-vous à l'agence
NATURAL, LE COULTRE
24, Grand Quai Tél. 5.12.55
Demandez le programme de nos arrangements à forfait

ÉPICERIE FINE
BOCION
Grand'Rue, 3 GENEVE Tél. 4.25.64

Mollard & Delphin
Tapisseries de Styles
Ouvrages de Dames
5, Corratérie
Téléphone 4.11.34
Genève

Madame de Pompadour
Coiffure
Permanentes parfaites
Soins du cuir chevelu
Spécialités de teintures invisibles
Téléphone 4.09.57 Soins du visage
Rôtisserie, 2, Genève Manucure

YOGHOURT BALKO
SEPT SOUS LE POT
CHAQUE MATIN
POUR L'INTESTIN

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos achats aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité